



PASS'EAU

Le traitement de vos données personnelles

Objet du traitement de données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et manuel destiné à mettre en œuvre le PASS'EAU, dont le Département de la Haute-Vienne est acteur.

Les objectifs de ce traitement sont :

- favoriser l'accès à une fourniture minimum d'eau potable,
- produire des statistiques et évaluer les politiques publiques.

Cadre réglementaire des demandes de PASS'EAU

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, le PASS'EAU a été instauré par délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du 2 décembre 2019.

Données traitées

Les données collectées sont l'Etat civil, l'identité, les coordonnées, la situation personnelle, familiale, professionnelle (scolarité et formation), économique et financière, les éléments liés à l'évaluation sociale ainsi que les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande..

Les données recueillies sont les vôtres ainsi que celles des personnes composant votre foyer. Par ailleurs des données peuvent être collectées en cas de besoin auprès de la SAUR (ex : montant d'une dette, dernier paiement...)

L'ensemble de ces données est nécessaire pour traiter votre dossier.

Destinataires des données

Les données collectées seront communiquées aux agents du Département dûment habilités en raison de leur mission et suite à votre information à tout partenaire habilité (le syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre (syndicat VBG), le service des Trois-Rivières (SE3R), la SAUR, ...).

Durée de conservation des données

Les données collectées sont **conservées** par les services du conseil départemental **pendant 5 ans maximum** (5 ans depuis la date de la dernière action de nos services vous concernant). Puis ces données sont traitées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Vos droits sur les données vous concernant

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, **vous bénéficiez d'un droit** d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi qu'un droit de limitation au traitement des données qui vous concernent selon les dispositions définies par les textes. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative, et définir le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant auprès **du Délégué à la Protection des Données** à l'adresse suivante : Département de la Haute-Vienne, 11 rue François Chénieux – CS 83112 87031 Limoges cedex 1 ou par mail à donneespersonnelles@haute-vienne.fr.

Vous disposez enfin du **droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).